



TOURS DE NOTRE-DAME DE PARIS : MAIS OU SONT PASSES LES POSTES ?

Comme annoncé le soir même de l'incendie le 15 avril 2019 par le président de la République, la cathédrale de Notre Dame de Paris a été reconstruite et réouverte cinq ans plus tard.

C'est donc en grande pompe et sous les feux des médias du monde entier que la cathédrale a accueilli ses premiers fidèles et/ou visiteurs ce 8 décembre 2024. Pour autant, à la suite de la découverte du mauvais état de la charpente dans le beffroi de la tour sud, le circuit de visite des Tours de Notre Dame ne pourra pas ouvrir avant le mois de juillet 2025.

A la recherche d'emplois publics pour Notre Dame...

Alors que la précédente Directrice générale nous avait assuré que 24 postes, équivalent temps plein travaillés (ETPT), seraient dédiés aux Tours de Notre Dame, une grande incertitude règne quant à la concrétisation de cette annonce.

Tout d'abord nous sommes passés de 33 ETPT au 15 avril 2019 à 24. Et pour cause, le CMN envisage d'une part de supprimer la billetterie de Notre Dame pour passer à du-tout e-billetterie (alors que 17% des Français.es souffrent d'illectronisme) voire du fast-buy, d'autre part, le nombre de postes à tenir par des agents d'accueil et de surveillance passerait de 8 à 5 avec la modification du circuit de visite. Nous dénonçons l'empêchement à l'égal accès au service public que cause la disparition de la billetterie physique, la réduction du circuit de visite et du nombre de postes d'agents.

Sur les 24 ETPT restants, 5 ETPT avaient d'ores et déjà été accordés au budget 2024 pour une ouverture des Tours initialement prévue ce 8 décembre. Mais, pour l'instant, le plafond d'emploi du CMN prévu au PLF 2025 reste le même qu'en 2024. Où va-t-on donc trouver les 19 ETPT nécessaires pour ouvrir les Tours sans externalisation et sans dépouiller le reste du CMN ? Le mystère reste entier...

Si le conseil d'administration du CMN a bien voté la masse salariale pour les Tours le 3 décembre, le Directeur général avouait néanmoins son embarras puisque le CMN n'avait pas le « support réglementaire » pour ouvrir les postes.

La CGT reçue au cabinet de la ministre

La CGT CMN a donc interpellé le cabinet de la ministre et a été reçue ce mercredi 8 janvier. Nous avons fait part de nos inquiétudes sur le schéma d'emploi pour l'ouverture des Tours de Notre-Dame de Paris et fait savoir que nous ne souhaitons pas revoir des situations tels que celles de l'Hôtel de la Marine ou du château de Villers-Cotterêts ayant conduits à de fortes externalisations des missions. Nous avons également rappelé qu'à ces deux occasions la CGT avait su se mobiliser par la grève et les manifestations pour obtenir des emplois publics et lutter contre la précarité.

Le cabinet nous a fait savoir qu'il était conscient du problème et mobilisé pour obtenir les emplois nécessaires à l'ouverture de Tours, mais ne pouvait nous répondre au regard de l'absence de vote sur la loi de finances 2025, à la suite de la censure du gouvernement Barnier. A voir si le gouvernement Bayrou saura faire mieux. Les discussions sur le projet de Loi de finances au Parlement aboutiront au plus tôt à la mi-février.

D'ores et déjà, la CGT est mobilisée pour que l'ouverture des Tours de Notre Dame se fasse avec des emplois publics et s'opposera à tout projet d'externalisation !

Paris, le 14 janvier 2025